

Chères adhérentes, chers adhérents,

Voici le 4.4 du mois d'octobre 2019. Il n'y a pas eu de 4.4. en juillet cette année, la liste des travaux à réaliser avant de partir en congés s'est avérée être trop longue !

Mais le bulletin manque aux adhérent.e.s et nous pensons aussi qu'il constitue un élément fondamental de notre communication interne ! Sans lui, nos actions restent connues uniquement de celles ceux qui les mènent et de leurs interlocut.eur.rice.s. Au-delà de l'information, notre objectif est aussi de vous inviter à vous joindre aux différents chantiers en cours.

Le semestre passé contient une AG et de nombreuses réunions et projets... en voici une synthèse.

**Réunion sur la Licence 7 juin 2019.** Lors de la matinée de travail précédant l'AG, le thème de la licence et de l'approche de l'évaluation par compétence avait été choisi. Les universités de Lille, Caen, Paris 5, Paris 13, Toulouse, Reims, Aix-Marseille, Albi, Poitiers, etc. étaient représentées. Hélène Ricaud (Responsable de la Commission Licence) a fait une présentation du principe de l'approche par compétence, et des projets ministériels. Pour la phase transitoire, il s'agit de faire le lien entre les 8 blocs de compétences de la fiche RNCP et les enseignements actuels à travers un tableau de synthèse. Celui-ci devrait permettre d'identifier les UE qui déterminent principalement une compétence.

Concernant la réforme de la PACES. Cette première année pourrait être remplacée par deux voies d'accès aux filières Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie (MMOP) : 1) par un portail santé proposé "uniquement dans une université avec composante santé" ou 2) une licence avec possiblement une mineure santé. Les débats portent sur la variabilité du nombre de crédits consacrés aux UE « hors psychologie ». La nécessité de mieux coordonner le coût de nos licences (nombre d'heures étudiants, nombre d'étudiants par groupe de TD), mais aussi le socle de base en psychologie (représentation des sous-disciplines, nombre de crédits ...) apparaît comme une nécessité et un chantier à entreprendre rapidement. Pour preuve, le récent appel à projets sur les "Parcours Flexibles en Licence" ()

**AG du 7 juin 2019.** L'AG a permis de faire un point sur l'activité et les projets des commissions.

- La **commission licence** (Hélène Ricaud, Claire Safont) a été très impliquée dans une série de réunions ministérielles sur les questions de l'arrêté Licence, Parcoursup et Horizons 2021 (choix des options de lycée). Les axes de travail de la commission, suite à la réunion du matin : Recensement des maquettes de licence des 12 universités présentes, estimation des coûts, traduction en blocs de compétences, mise en lien avec les ECTS Europsy, bilan sur l'insertion et la réussite en licence et l'identification des formations à la marge (Licence Pro, etc.). Pour plus d'informations sur la licence, contactez Hélène Ricaud ou Claire Safont Mottay ([aepu.commissionlicence@gmail.com](mailto:aepu.commissionlicence@gmail.com)).
- La **commission déontologie** (Mélanie Gauché). Participation aux réunions du CERéDéPsy sur la réglementation du code de déontologie. Le projet est de dresser un état des lieux sur l'enseignement de la déontologie en licence et en master dans les universités à l'aide d'un questionnaire en ligne (déontologie apparaît dans la fiche RNCP). Pour de plus amples informations, contactez Mélanie Gauché ([melanie.gauche@ict-toulouse.fr](mailto:melanie.gauche@ict-toulouse.fr)).
- La **commission éducation** (Claire Lecomte et Benoît Schneider) participe régulièrement aux réunions du groupe des 9, ainsi qu'au collectif CEP (Construire ensemble la Politique de l'Enfance). Malgré les

divergences entre certains syndicats et associations du G9, une démarche commune et consensuelle est menée à l'égard du Ministère, notamment sur la formation des Psy-EN (Concertation sur le rapport de Pascal CHARVET - Orientation). [Depuis l'AG, le G9 est devenu le G10 et intègre aussi le SGEN : AEPU, AFPEN, APsyEN, FFPP, SE-UNSA, SGEN, SFP, SNES-FSU, SNP, SNUipp-FSU]. Pour tout complément d'information, contactez Claire Leconte ([claire.leconte@yahoo.com](mailto:claire.leconte@yahoo.com)).

- La **commission recherche** (Pascale Planche) a réalisé une enquête nationale diffusée dans les laboratoires sur les pratiques en matière d'éthique de la recherche. [Depuis l'AG, l'enquête AEPU a été finalisée et est accessible sur notre site en suivant ce lien : . Le document a été transmis aussi à la Fédération des CER et aux participants en ayant fait la demande. Une synthèse vient également d'être publiée dans la revue Fédérer accessible sur le site de la FFPP : ]. Un prochain axe de travail de la commission sera d'identifier un correspondant éthique de la recherche dans les universités pour diffuser les informations aux collègues car l'AEPU assiste aux réunions de la Fédération des Comités d'Éthique de la Recherche (CER). Trois groupes de travail se réunissent : Qualification des recherches (CPP-CER), Charte de qualité des CER, site WEB de la Fédération. La Fédération est une mine où les documents et suggestions s'échangent. Par exemple, saviez-vous qu'il existe un guide à l'intention des membres des comités d'éthique de la recherche ? (). Pour vous associer aux projets de la commission, n'hésitez pas à contacter Pascale Planche ([Pascale.Planche@univ-brest.fr](mailto:Pascale.Planche@univ-brest.fr))
- Autres informations et actions à venir : allongement des études (voir plus bas), nomenclature des masters

**Adhésions AEPU.** Les adhérent.e.s de 2019 sont plus nombreux que ceux de 2018, l'association poursuit sa progression. Sachez qu'un certain nombre d'adhésions est financé par les départements ou laboratoires par bon de commande. Par ailleurs, le bureau est en train de mettre en place une adhésion par prélèvement (mensuel ou annuel), qui devrait-être disponible pour 2020. Un bon moyen pour réduire le poids de l'adhésion sur le budget et surtout pour ne pas oublier de renouveler son adhésion ! Pour toute question, vous pouvez contacter Isabelle Fort, trésorière de l'AEPU ([isabelle.fort@univ-amu.fr](mailto:isabelle.fort@univ-amu.fr)).

**Allongement des études de psychologie.** La DGSIP a organisé une série de réunions à laquelle l'AEPU était conviée autour de la professionnalisation des études de psychologie. Un bilan est dressé de 50 000 étudiant.e.s en Licence et 8 500 en master pour 61 mentions de master et 193 parcours. Il y a 1 759 doctorant.e.s en psychologie. Chaque association et organisation a fait valoir ses réflexions et positions. L'AEPU s'est positionnée en indiquant son attachement au fait que le titre de psychologue soit dépendant d'un nouveau diplôme attribué par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation, et au fait que cet allongement intègre un allongement de la formation par la recherche. Un communiqué commun a été réalisé et diffusé dans les réseaux, montrant la motivation des organisations à mener à bien ce projet (). David Clarys suit ce dossier pour l'AEPU ([david.clarys@univ-poitiers.fr](mailto:david.clarys@univ-poitiers.fr)).

A voir également, le numéro spécial de Fédérer « Allongement des études » que la FFPP vient de diffuser, issu d'un groupe de travail auquel l'AEPU a participé et qui correspond à des orientations adoptées en CAF où siège l'AEPU .

**SOCACAD (Sociétés Savantes Académiques de France).** L'AEPU a diffusé vers ses adhérents début 2019 une grande consultation en ligne orchestrée par des sociétés savantes pour disposer de propositions concernant le plan pluriannuel de la recherche préparé par le gouvernement. Financement, emploi, relation recherche publique et privée... Les résultats de cette consultation sont accessibles là :

👁️. L'AEPU a soutenu les recommandations issues de cette consultation ( 👁️) et devrait devenir membre de la Fédération des Sociétés Savantes dès sa création prochaine. Marianne Jover suit ce dossier pour l'AEPU ([marianne.jover@univ-amu.fr](mailto:marianne.jover@univ-amu.fr)).

**Fédération - FFPP.** Le bureau de l'AEPU a maintenu autant que possible sa présence lors des réunions du Bureau Fédéral et du Conseil d'Administration Fédéral de la FFPP. Y sont discutés des points importants concernant la formation et les pratiques des psychologues : relations avec l'EFPA, déontologie CNCDP et Coreli, COFRADEC, stages et cours de master... L'AEPU cherche toujours parmi ses adhérents, un membre volontaire et motivé pour suivre ces dossiers et nous représenter dans ces réunions.

La FFPP délègue à l'AEPU le soin de nommer un représentant au **Bureau des Affaires Scientifiques (BSA) de l'EFPA (European Federation of Psychologists' Associations)**. Le BSA est impliqué dans l'attribution de prix, dans la revue European Psychologist et l'organisation de l'ECP (European Congress of Psychology), ainsi que différentes actions menées à l'échelle européenne. Après un appel à candidature, le bureau a décidé de nommer Maria Peirera Da Costa ([mfpdcosta@gmail.com](mailto:mfpdcosta@gmail.com)) à cette fonction.

Pour retrouver des informations sur les prochaines journées d'étude de la FFPP ( 👁️) : L'intelligence dans tous ses états (9 novembre 2019 à NICE), Bien-être à l'école, être bien à l'école (PARIS, 20 novembre 2019), La famille : quelle place au temps du vieillissement ? (PAU, 30 janvier 2020), Cyberpsychologie. Enjeux pour les savoirs et les pratiques (PARIS NANTERRE, 27 & 28 mars 2020). Pour le colloque Cyberpsychologie, vous trouverez l'appel à communication ouvert jusque fin novembre sur le site : 👁️

Une nouvelle édition du Panorama des master (11<sup>ième</sup> !) sera bientôt mise en route sous la houlette de Benoît Schneider et Bruno Vivicorsi. Merci d'avance pour votre vigilance pour que les informations demandées remontent vers les auteurs !

**Notre prochaine AG aura lieu à Paris le vendredi 13 décembre 2019. Cette fois encore, elle sera précédée d'une matinée de débat (thème à venir), prévoyez d'être sur place entre 10h et 17h !**

**Lors de cette AG, les membres du bureau arrivent à la fin de leur mandat. Des élections auront lieu et un nouveau bureau sera élu pour deux ans. Si vous souhaitez vous engager dans ces élections, proposer votre nom ou une liste, n'hésitez pas à contacter le secrétariat d'ici le 1 décembre 2019 👁️.**

A bientôt,

Le secrétariat de l'AEPU